

Justine HOUYAUX

Université de Mons

---

NOTE AU LECTEUR ET À LA « LECTEURE » :  
LES FEMMES, CES MONSTRES  
DONT ON DOIT TAIRE LE NOM

Soit les hommes – et les autres  
femmes – nous acceptent à part en-  
tière, femmes jusque dans notre  
nom, soit on ne nous accepte en  
vérité pas du tout<sup>1</sup>.

Patricia Niedzwiecki

Il y a quelques années, un professeur de littérature bien connu d'une université qu'il importe peu de nommer exigeait encore de ses étudiantes qu'elles portent une jupe lors de l'examen oral. Il précisait d'ailleurs que la jupe se portait « avec des bas et des chaussures adéquates ». Cette anecdote ne date pas du siècle dernier, mais de bien après l'an 2000. Le professeur en question était certes relativement âgé, mais pas au point de prendre une retraite bien méritée et de ne plus communiquer son savoir – et sa vision du monde – à des étudiants fraîchement sortis de l'école secondaire. Depuis, l'université, tout comme la société, a bien évolué. Heureusement, les choses ont changé et le temps où l'on pouvait encore être le témoin d'attitudes sexistes au sein de nos *almae matres* est révolu. C'est du moins ce que l'on se plaît à croire.

UNIVERSITÉ [NOM FÉMININ]

À l'heure où l'on débat en Belgique de la création d'un master interuniversitaire en études de genre, onze ans après la promulgation de la loi autorisant le mariage entre personnes du même sexe et au lendemain de la modification de la loi « genre » en vue d'y introduire la notion de sexisme, il semblerait que tout aille pour le mieux dans le meilleur des mondes au plat pays : le progrès social est en marche et l'on pourrait presque toucher l'égalité du bout des doigts. On voit d'ici les féministes rentrant chez elles, épuï-

<sup>1</sup> Patricia Niedzwiecki, *Le Langage au féminin*. Paris, Castells, 2000, p. 22

sées mais heureuses, accompagnées de ce sentiment de désœuvrement bien mérité que procure la victoire au terme d'une longue bataille. Cependant, un (pas si) petit secteur résiste encore et toujours à l'envahisseur.

L'université étant « une pièce d'importance dans le développement d'une société moderne<sup>1</sup> », elle se doit d'être un « lieu de recul critique et de réflexion, un moteur de changement, un stimulateur d'innovation pour répondre aux défis sociétaux majeurs<sup>2</sup> » dont l'une des missions consiste à « accompagner les étudiants dans leur rôle de citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, pluraliste et solidaire<sup>3</sup> ». L'université est, en d'autres termes, un moteur d'évolution sociale et le miroir de la société de demain. C'est pourquoi il semblerait tout à fait logique que ce soit à son aune que se mesurent les changements à venir. Si c'est le cas, l'avenir qui s'annonce pour les femmes n'a rien de bien exaltant.

Bien sûr, les choses changent. L'Université libre de Bruxelles (ULB) a maintenant deux vice-rectrices (sur un total, certes, de six personnes occupant une fonction analogue) et c'est également une femme qui est à la tête de la Direction générale de l'Enseignement et de la Formation de l'Université de Liège (ULg).

Il n'en reste pas moins que les rectorats des six universités de la Communauté française de Belgique sont occupés par des hommes et il en va de même en ce qui concerne les premiers vice-recteurs et les vice-recteurs à la Recherche. Même constat, d'ailleurs, pour les administrateurs généraux, pro-recteurs, présidents et vice-présidents, dans les universités où ces fonctions existent. Convient-il pour autant d'en conclure que le monde académique reste hermétique à la question de la parité ?

Dans les faits, la situation est un peu plus nuancée qu'il y paraît. En Belgique, depuis 2009, les femmes sont majoritaires dans la population étudiante, et ce dans tous les cycles confondus, à l'exception du doctorat (où elles représentent tout de même 42% des inscrits)<sup>4</sup>. Cependant, si la majorité

<sup>1</sup> « Nos engagements de qualité », Université de Mons (UMONS) : <http://portail.umons.ac.be/FR/universite/admin/rectorat/Pages/NosengagementsQualite.aspx> (dernière consultation le 6 février 2014).

<sup>2</sup> « Service à la société », Université Catholique de Louvain (UCL) : <http://www.ucl.be/service-societe.html> (dernière consultation le 6 février 2014).

<sup>3</sup> Gouvernement de la Communauté française de Belgique sur proposition du Ministre de l'Enseignement supérieur, « Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études » du 7 décembre 2013, article 3, § 1, 1<sup>er</sup> alinéa.

<sup>4</sup> « Les hommes et les femmes dans l'enseignement supérieur », Observatoire de l'Enseignement supérieur : <http://www.oes.cfwb.be/index.php?id=1470> (dernière consultation le 6 février 2014).

du public étudiant est composé de femmes, la tendance s'inverse très nettement lorsque l'on s'intéresse au personnel académique. Si 48% des chercheurs prédoctoraux et des assistants sont des femmes<sup>1</sup>, leur part se réduit à 31% des chercheurs en postdoctorat<sup>2</sup>. À l'étape suivante, seuls 25% des enseignants et maître-assistants sont des femmes<sup>3</sup>. La proportion dégringole encore parmi les professeurs où elles ne sont plus que 11%<sup>4</sup>. Rien de surprenant, donc, à ce que le nombre de femmes occupant le siège de recteur soit de zéro en Belgique francophone.

#### LE GRAND SILENCE

Si le lecteur ou la lectrice relit les paragraphes qui précèdent, il ou elle se rendra compte qu'aucun effort n'a été fait pour adopter un langage neutre, « non-sexiste », aussi appelé « langage épïcène ». Il est fort à parier que ledit lecteur ou ladite lectrice ne l'aura a priori pas remarqué parce que ce type de discours constitue malheureusement la norme dans la rédaction de textes à vocation scientifique, institutionnelle ou académique, même lorsque, comme dans le cas présent, il s'agit de questions relatives au genre, et d'autant moins lorsque le propos de l'article s'en éloigne du tout au tout. En effet, pourquoi se préoccuper de la neutralité de la langue dans un article traitant d'un projet d'écosystème artificiel spatial ou de microéconomie ? Et au fond, pourquoi se préoccuper de la neutralité de la langue dans le milieu académique en général ?

D'abord parce que tout ce qui existe doit porter un nom. C'est là un principe inébranlable de l'existence même du lexique. Les mots qui renvoient à des concepts du passé disparaissent des dictionnaires et des néologismes y font leur entrée chaque année. Il suffit de s'intéresser à la liste des nouveaux mots du *Robert* pour s'en convaincre : *boloss*, *mobinaute*, *mécatronique*, *texter*<sup>5</sup> et bien d'autres répondent à des idées nouvelles et désignent des réalités concrètes. Il conviendrait en toute logique que la présence des femmes au sein de l'université, qui n'est pourtant plus une nouveauté depuis plusieurs décennies, se traduise dans la manière dont on y communique.

<sup>1</sup> *Femmes et hommes en Belgique. Statistiques et indicateurs de genre*. 2<sup>e</sup> édit. Bruxelles : Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes, 2011, p. 341

<sup>2</sup> *Ibidem*.

<sup>3</sup> *Ibidem*.

<sup>4</sup> *Ibidem*.

<sup>5</sup> « Les Mots nouveaux du Grand Robert », Le Figaro.fr : <http://www.lefigaro.fr/culture/2013/10/17/03004-20131017ARTFIG00511-les-mots-nouveaux-du-grand-robert.php> (dernière consultation le 9 février 2014).

Ensuite parce que le langage est performatif. Il crée la réalité dans laquelle nous évoluons. Shakespeare a beau avoir écrit « une rose, sous tout autre nom, embaumerait tout autant », l'eussions-nous nommée « détritissée » ou « putréfaction » que l'imaginaire collectif l'aurait bien vite reléguée au rang des pissenlits et autres chiendents. Mais la rose embaume bien – quant au pissenlit, il ne viendrait à l'idée de personne d'aller y fourrer son nez dans une envolée romantique. Selon Judith Butler, la performativité est « le pouvoir réitératif par lequel le discours produit les effets qu'il énonce<sup>1</sup> ». Ainsi, si nous voulons changer la manière dont nous pensons, il faut avant tout subvertir le langage par lequel nous exprimons cette pensée. Cette notion n'a somme toute rien de bien radical, en réalité. Elle demande juste une appropriation par les locuteurs des processus performatifs à leur avantage, pour que la réitération se fasse alliée et non ennemie de l'égalité.

Les adversaires d'une féminisation des titres argueront que cela produit un effet « bizarre », qui « choque l'oreille » ou crée des structures dites « lourdes », uniquement parce que cette féminisation bouscule nos traditions, parce que nous ne sommes pas habitués-e-s à les entendre — peut-être aussi, et surtout, parce qu'inconsciemment, nous refusons d'accéder à la réalité qu'elle traduit sur le terrain.

Certes, il nous faudra sans doute un certain temps pour nous habituer à lire « il ou elle » en lieu et place du traditionnel « il », et il ne sera pas toujours évident de trouver des périphrases à des structures simples pour qu'elles y incluent les femmes, telles que le fameux « lecteur/trice » à moins que la distraction et de mauvais réflexes nous fassent y adjoindre, au grand dam des grammairiens et grammairiennes, le « -e », donnant la combinaison, plutôt amusante, de « lecteur/lecteur(e) ».

Quoiqu'il en soit, sans féminisation, l'image que nous avons de la société et du monde est erronée, au sens où elle ne correspond pas à la réalité parce que les êtres humains ne sont pas masculins « par défaut », comme si être une femme était un accident, une anomalie génétique qui ne se produit qu'une fois sur mille et qu'il faut s'empresse de dissimuler dans la masse du genre masculin, grammaticalement et socialement correct et « normal » par définition.

Comme l'écrit Mona Chollet, l'entrée des femmes dans l'institution se fait selon un « contrat tacite » :

<sup>1</sup> Judith Butler, *Bodies that Matter : On the Discursive Limits of "Sex"*. New York, Routledge, 1993, p. 2. Traduction française pour les besoins du présent texte.

Vous êtes les bienvenues, votre présence est normale car nous sommes « démocrates », mais à nos conditions, à condition que rien ne change. Vous êtes les bienvenues à condition de ne pas faire d'histoires...<sup>1</sup>

Il semble, au contraire, essentiel de « faire des histoires » pour que les femmes aient une place au sein de l'université qui leur soit aussi naturelle qu'elle l'est pour leurs homologues masculins.

C'est pourquoi il est capital de déterminer une méthode de féminisation du lexique scientifique, académique et institutionnel. Peu importe laquelle, d'ailleurs, du moment que cette démarche est menée à bien à court, voire à très court terme. Il est urgent que les auteurs et auteures de textes scientifiques et de documents institutionnels et académiques admettent et comprennent que leur public n'est plus exclusivement masculin depuis longtemps.

Rappelons à cet égard que le masculin singulier, en français, ne correspond pas, malgré les idées reçues, à une forme neutre qui inclurait également les femmes. « Le lecteur » désigne bien un unique individu de sexe masculin, et non pas un ou une hypothétique lecteur ou lectrice indépendamment de son sexe, genre ou identité sexuelle. Seul le masculin pluriel remplit cette fonction et englobe tous les publics. Ainsi, « les lecteurs » est bien plus englobant que ne le sera jamais « le lecteur », mais il conviendrait tout de même de citer « les lecteurs et lectrices » si l'on voulait bien vivre avec son temps<sup>2</sup>.

Les exemples d'effacement des femmes dans la production scientifique sont légion et ils sont d'autant plus graves lorsqu'il s'agit de vulgarisation. En effet, l'université a pour devoir non seulement de stimuler la recherche, mais aussi de diffuser le plus largement possible les résultats de cette recherche auprès des non-initiés. La vulgarisation est donc une sorte d'interface entre le monde académique et le monde non-académique, c'est-à-dire l'ensemble de la société.

On trouve, entre autres exemples<sup>3</sup>, celui de la théorie des jeux en mathématiques. Il y est souvent fait référence, dans les articles de vulgarisa-

<sup>1</sup> Mona Chollet, *Beauté fatale. Les nouveaux visages d'une aliénation féminine*. Paris, La Découverte, 2012, p. 45

<sup>2</sup> En effet, ce n'est pas parce que « le masculin l'emporte sur le féminin » comme on nous l'a asséné à l'école primaire que la formule « les étudiants et les étudiantes » représente un effort intellectuel insurmontable par rapport à l'équivalent exclusivement masculin. Après tout, on peut supposer que quelqu'un qui maîtrise les tenants et aboutissants de la spectrométrie de masse a les capacités intellectuelles nécessaires à la pensée épiciène.

<sup>3</sup> Les exemples mentionnés dans ce paragraphe sont tous issus de publications scientifiques de 2013. L'auteure du présent document a préféré ne pas citer les noms de leurs auteur-e-s de manière à ne pas les stigmatiser.

tion, au « joueur ». « Le joueur » est confronté à un choix et selon ce choix, « celui » qui a mal joué a perdu. De même, lorsqu'il est question d'imagerie médicale, il n'est pas rare de comparer « un patient sain » à « un patient atteint d[']une] maladie [donnée] ». Cet état de faits donne d'ailleurs lieu à des aberrations du type « les femmes sont plus *réactifs* aux informations » dans un article traitant de tabacologie. À cela, il faut encore ajouter, dans le domaine de la théorie de l'information et des médias, les références constantes aux « citoyens », dans lesquelles l'auteur ou l'auteure égare les citoyennes dans le brouillard canonique du pluriel. On est donc bien loin de l'idée selon laquelle « un homme sur deux est une femme<sup>1</sup> », comme si l'université n'avait toujours pas pardonné à Ève d'avoir croqué le fruit de la connaissance.

L'absence des femmes du discours universitaire *mainstream* n'a rien de bien neuf, en réalité. En novembre 1978, déjà, Colette Guillaumin écrivait « nous sommes toutes filles de vitrières<sup>2</sup> », en référence à la transparence des femmes en général, et dans le milieu de la recherche en particulier. On pourrait croire que depuis, les choses ont eu largement le temps d'évoluer. Et pourtant, il n'est pas rare en 2014, de faire le même constat qu'elle, à trente-cinq ans d'écart :

Avez-vous remarqué dans les assemblées : une femme dit un truc... plouc, ça tombe au fond, pas une ride à la surface. À condition d'ailleurs qu'on ne lui coupe pas la parole sans même se rendre compte qu'elle parlait, sans même ouïr qu'un son sortait de sa bouche. [...] Ravivez vos souvenirs de colloques divers, congrès [...]. Même si on ne pouvait pas le moins du monde l'accuser de digression, on ne l'a pas entendue, donc on peut continuer après qu'elle a cessé de faire du bruit et de troubler la concentration. Mais, mais... un quart d'heure après – ou une heure, c'est selon – quelqu'un (un) d'autre, mû par une inspiration soudaine et irrépressible dit ce qu'elle avait dit. Alors là on écoute, et on entend : c'est un homme qui parle<sup>3</sup>.

Que l'on ne vienne pas objecter que Colette Guillaumin expose ici une situation marginale. L'auteure du présent texte en a été le témoin, parfois l'objet (à défaut de sujet), à plusieurs reprises, de même que de nombreuses femmes, sinon toutes, dans le monde académique, sans même parfois s'en rendre compte.

De même, le titre que nous portons fait partie intégrante de notre identité, a fortiori dans le contexte institutionnel et académique où tout titre est à la fois reconnaissance du travail fourni et distinction honorifique, et

<sup>1</sup> Slogan utilisé pour la première fois par les membres du MLF le 26 août 1970 lorsqu'elles ont déposé une gerbe en l'honneur de la femme du soldat inconnu.

<sup>2</sup> Colette Guillaumin, « De la transparence des femmes. Nous sommes toutes filles de vitrières » (1978), dans *Questions féministes 1977-1980*. Paris, Syllepses, 2012, p. 456

<sup>3</sup> *Idem*, p. 459

cette question est d'autant plus importante au sein de l'académie que l'université est à la fois lieu de travail, lieu de formation et lieu de vie. Cette triple étiquette implique donc d'accorder une attention toute particulière aux questions d'égalité. Certaines femmes préfèrent néanmoins conserver un titre aux accents masculins. Elles choisissent de se faire appeler « madame LE docteur » ou « madame LE professeur » car elles estiment qu'ayant conquis leur espace académique de haute lutte et au prix de tant de sacrifices, elles sont tout aussi méritantes que les hommes. C'est là une erreur catégorielle. Il n'est pas question de sacrifier son identité à la science, mais de l'y inscrire. Cette dénégation de l'identité féminine à l'université peut d'ailleurs avoir pour fruits de biens étranges titres, tels ce « M<sup>me</sup> [unetelle], docteur en linguistique, traductrice et professeur de traduction » (avec une alternance des genres féminin, masculin, féminin et encore masculin).

#### PISTES DE FÉMINISATION

La très vaste majorité des textes traitant d'une langue non-sexiste sont originaires du monde anglo-saxon où il est question de *gender-neutral language*. Cependant, de façon générale, la langue de Shakespeare est moins problématique que le français par ce que le genre ne s'y exprime ni pour les noms, à de rares exceptions (comme *actor/actress*, *author/authoress*), ni pour les adjectifs, ni pour les formes verbales. Seuls les pronoms singuliers (*he/she*, *him/her*, *his/her*) marquent le genre du sujet. Dès que l'on a recours à un pronom personnel pluriel, le problème disparaît. Et pourtant, ce débat existe depuis longtemps déjà outre-Manche et outre-Atlantique et de nombreux textes y sont consacrés, preuve qu'en termes de parité linguistique, nous faisons plutôt figure d'épigones que de parangons.

Si nous nous tournons du côté de la Francophonie à la recherche d'un exemple à suivre, la Suisse nous fournit une piste de réflexion intéressante. L'Université de Genève dispose d'un Bureau de l'Égalité qui met à la disposition de qui en a besoin le *Guide de formulation non sexiste* à destination des locuteurs de langue française publié par la Chancellerie fédérale de la Confédération suisse en 2000<sup>1</sup>.

D'autre part, le Canada, sans doute sous l'impulsion de sa communauté anglophone, semble être en faveur de la neutralité linguistique à tous niveaux. On remarquera notamment le site *Langage non sexiste*<sup>2</sup> administré par Céline Labrosse, docteure en linguistique et auteure de l'ouvrage du

<sup>1</sup> Chancellerie fédérale, *Guide de formulation non sexiste*. 2000, 24 p. : <http://www.bk.admin.ch/dokumentation/sprachen/04908/05037/index.html> (dernière consultation le 7 février 2014).

<sup>2</sup> <http://www.langagenonsexiste.ca>

même nom, dont le contenu est clairement destiné à la sphère académique, et, entre autres, les *Suggestions pour la rédaction non-sexiste*<sup>1</sup> de l'Association canadienne de linguistique ou le *Projet de politique sur la féminisation des titres et des textes* de l'Université de Moncton<sup>2</sup>. Des documents du même type sont présents sur les sites Internet des universités de Sherbrooke, d'Ottawa ou de Laval.

En France, on trouve peu de guides de ce genre sur les plateformes universitaires, mais il convient de souligner que le document *Femme, j'écris ton nom*<sup>3</sup> publié par le Centre national de la Recherche scientifique et l'Institut national de Langue française, sous la direction de Bernard Cerquiglini, avait en son temps – en 1999 – bénéficié d'une publicité particulièrement efficace. De nombreuses universités françaises font en outre partie de réseaux d'études relatifs au genre.

Ce ne sont donc pas les exemples internationaux qui nous manquent à l'heure de codifier les genres dans le corpus académique. Cependant, on ne trouve pas de guides de rédaction en langage non-sexiste dans les universités francophones de Belgique. Ce qui ne signifie pas qu'il n'existe pas de préoccupation relative aux questions de genre dans notre pays. Bien au contraire.

Il existe de fait un texte officiel à propos de la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre. Il s'agit du Décret du 21 juin 1993 de la Communauté française, arrêté le 13 décembre de la même année<sup>4</sup>. Le Conseil supérieur de la Langue française de Belgique a publié le guide *Mettre au féminin*<sup>5</sup> pour faciliter l'application de ce décret. On y apprend notamment que la « doctoresse » qui désignait à l'origine la femme du docteur a désormais fait place à la « docteure », voire « docteur », qui

<sup>1</sup> Association canadienne de linguistique, *Suggestions pour la rédaction non-sexiste* : <http://homes.chass.utoronto.ca/~cla-acl/nonsexist.html> (dernière consultation le 9 février 2014).

<sup>2</sup> Comité de la condition féminine de l'ABPUM – Université de Moncton, *Projet de politique sur la féminisation des titres et des textes* : [http://www.umoncton.ca/enbref/files/enbref/wf/wf/pdf/Feminisation\\_des\\_titres\\_et\\_des\\_textes.pdf](http://www.umoncton.ca/enbref/files/enbref/wf/wf/pdf/Feminisation_des_titres_et_des_textes.pdf) (dernière consultation le 8 février 2014).

<sup>3</sup> Centre national de la Recherche scientifique, Institut national de Langue française, *Femme, j'écris ton nom...* : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/994001174/0000.pdf> (dernière consultation le 9 février 2014).

<sup>4</sup> L'article 3 du Décret dispose entre autres que « les règles de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre devront notamment être appliquées dans les actes suivants : [...] dans les ouvrages ou manuels d'enseignement, de formation permanente ou de recherche utilisés dans les établissements, institutions et associations relevant de la Communauté française, soit parce que placés sous son autorité soit parce que soumis à son contrôle, soit bénéficiant de son concours financier ».

<sup>5</sup> Conseil supérieur de la Langue française, *Mettre au féminin. Guide de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre* : <http://www2.cfwb.be/franca/femini/> (dernière consultation le 9 février 2014).



possède un doctorat, de même que pour « professeur » qui donne « professeure/professeur ». « Chef » (de travaux, par exemple) est par contre un épïcène et il n'est donc pas nécessaire d'y redoubler le *f* ou d'y adjoindre un *e*. D'autre part, « doctorant » a pour féminin « doctorante ». Voilà qui clarifie en tous cas la position officielle de la Fédération Wallonie-Bruxelles puisqu'il existe un document de référence directement dérivé d'un décret et qui devrait régler la question de la terminologie des fonctions au sein de l'université. Pour autant, ce guide ne constitue pas une panacée.

En effet, si *Mettre au féminin* constitue une base de réflexion intéressante, il ne permet pas encore de féminiser la *production* scientifique. Or, ne pas s'adresser aux femmes ni parler d'elles revient à nier leur existence dans le champ scientifique, alors que l'effort à fournir pour leur donner la place qui leur revient est bien minime.

Il suffirait en réalité, d'une part, de se conformer à la grammaire, tout en étant conscient et consciente de ses limites, et d'autre part, de suivre les exemples que nous trouvons aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur de nos frontières.

Une première possibilité consisterait à encourager l'usage des épïcènes, qui par définition peuvent être utilisés aussi bien au féminin qu'au masculin et auxquels il suffit d'adjoindre un déterminant aménagé tel que « un(e) », « un/une », ou encore « un ou une ». On trouve notamment, parmi les épïcènes, les noms « scientifique », « ministre », « juge », mais aussi tous les titres de spécialités se terminant en « -logue » et « -logiste ». La pensée épïcène demande, il est vrai, un travail bien plus en profondeur que la recherche d'une simple astuce grammaticale. En effet, l'usage d'une telle périphrase là où l'on ne mettrait qu'une tournure masculine demande de repenser la manière dont on voit le monde et pas seulement dont on l'exprime. Les pays hispanophones, anglophones et l'Italie (pour ne citer que ceux-là) ont depuis toujours préféré la formule « les droits humains » (*derechos humanos*, *Human rights*, *diritti umani*) aux « droits de l'homme » et il s'agit tout de même là de l'appellation officielle au sein de ces nations, contrairement à ce qu'il se passe dans les pays francophones. Il est tout aussi simple d'écrire « quiconque », « on » ou « les personnes » lorsqu'il est question d'un groupe plutôt qu'« ils » ou « les hommes » au sens collectif, mais cela implique de bousculer la vision du monde à laquelle nous sommes habitué-e-s.

En deuxième lieu, les dédoublements constituent une solution parfaitement acceptable au problème de l'exclusivité masculine. Ainsi, l'on préférera « les chercheurs et les chercheuses » aux seuls « chercheurs » et « les enseignantes et les enseignants ». Cette option permet d'ailleurs de ne pas se cacher derrière la sacro-sainte règle du masculin pluriel. Le seul argument

qui pourrait être opposé à l'utilisation du dédoublement serait celui du décompte des mots. En effet, de nombreuses publications, ainsi que de nombreux enseignants et enseignantes, imposent un nombre maximum de mots dans les productions écrites. Il suffirait alors simplement de préciser le nombre de mots attendus en y apposant la mention « hors dédoublements » ou « y compris dédoublements ».

À cette alternative vient s'ajouter une cohorte de variations typographiques qui permettront de s'en tirer sans heurter personne, et surtout sans minimiser la participation d'un quelconque groupe à une étude ou à une action. On trouve donc l'ajout du *e* majuscule en fin de nom : « les participantEs » qui signifie en réalité « les participants et les participantes » et correspond à la parenthèse que l'on trouvait aux balbutiements du discours sur la langue non-sexiste, où l'on voyait des « participant(e)s », ce qui suscitait les réactions que l'on imagine chez les femmes qui se trouvaient alors mises entre parenthèses, au propre comme au figuré. Dans le même ordre d'idées, les traits d'unions peuvent également se substituer aux parenthèses pour y inclure tout le monde : « les participant-e-s ». Cette solution semble pour l'instant être la préférée des ONG. On trouve également la barre oblique (« les participants/participantes »), la virgule (« les participants, participantes »), et les points (« les participant.e.s »). Ces solutions présentent en outre l'avantage de résoudre la question du décompte de mots.

Il faudra sans doute aussi compter sur la néologie, car certains termes ont été vidés du sens que nous souhaiterions leur donner au profit d'une connotation péjorative, comme l'a d'ailleurs fort bien compris le groupe parodique Fatal Bazooka :

N'en déplaie aux puristes, la langue française demeure beaucoup trop machiste, rien n'a changé :  
Un gars, c'est un jeune mec et une garce, c'est une pute [...]   
Un maître, un instituteur ; une maîtresse, c'est une pute<sup>1</sup>.

S'il faut créer de nouvelles formes de féminin aux noms de profession, c'est parce que les féminins qui existent déjà sont hautement connotés, pas toujours de façon aussi dramatique que dans les exemples cités dans la chanson, mais connotés tout de même, comme dans le cas de docteur/doctoresse. On l'aura bien compris, les obstacles à la féminisation des textes scientifiques et à vocation institutionnelle ou académique relèvent bien plus de la psychologie collective et de stéréotypes sociaux que de l'impassibilité qu'imposerait une langue soi-disant figée, qui ne l'est en fait pas du tout. Dans les faits, le français que nous utilisons à l'université évolue très vite, à

<sup>1</sup> Fatal Bazooka, « C'est une pute », dans *T'as vu ?* [CD] Up Music, 2007 (1:34 min).

grands renforts de néologismes et d'emprunts, car la connaissance évolue rapidement et demande la création de termes qui correspondent aux concepts qui s'y développent. La langue de l'université en fait donc le terreau idéal – parce qu'il est déjà habitué aux aménagements relatifs aux innovations lexicales – pour y planter la graine d'un changement égalitaire.

Ce ne sont là que quelques pistes, parmi d'autres, de féminisation de la « langue universitaire ». Force est donc de constater que bien qu'il n'existe pas de code de rédaction interuniversitaire de langue non-sexiste, ce ne sont pas les sources d'inspiration qui manquent, et quelle que soit l'option qui semblera la plus pertinente, ce qui importe vraiment, c'est d'en choisir une. Et si rien ne convient, ce ne sera alors pas faute de solutions, mais bien en raison d'une volonté de ne rien changer au silence symbolique qui rend muettes et transparentes les femmes au sein de l'université, car dans le milieu académique comme ailleurs, c'est le comportement de la majorité qui définit la norme sociale.

Au-delà des considérations purement linguistiques, il pourrait exister au moins une conséquence épistémologique grave. Le langage est performatif, nous l'avons déjà dit plus haut. La première implication de ce constat était qu'il devait être modifié et subverti à des fins égalitaires. La seconde implication, probablement bien plus dramatique, est qu'en ne nommant pas les femmes *sujets* de recherches, nous risquons encore moins de nommer les femmes *objets* de recherches et nous nous exposons à des logiques fallacieuses qui conduiraient à des conclusions erronées. À ne pas nommer les femmes et à considérer tout le monde mâle « par défaut » (et a fortiori, hétérosexuel), les chercheurs et chercheuses courent le risque de ne pas prendre en compte toute la diversité des résultats qu'ils ou elles pourraient obtenir dans le cas contraire. En d'autres termes, « les limites de mon langage sont les limites de mon monde<sup>1</sup> », et c'est d'un bien petit monde dont il s'agit, bien loin de la vocation universaliste de l'université, si l'on s'obstine à en exclure les femmes.

## CONCLUSION

La féminisation de la communication sur les campus ne changera pas la face du monde du jour au lendemain. Elle n'empêchera pas certains enseignants d'exiger le port de la jupe aux examens oraux, et elle ne propulsera pas tout d'un coup des femmes à tous les postes de rectrices et vice-rectrices

<sup>1</sup> Ludwig Wittgenstein, *Tractatus logico-philosophicus* (1918). Traduction anglaise de C.K. Ogden, F. Ramsey et L. Wittgenstein. London, Routledge, 1922, p. 68.

de nos universités dans les six mois à venir. Mais elle est nécessaire, en 2014 plus que jamais.

Des solutions pratiques existent et rien ne pourrait objectivement justifier l'immobilité. Nous pouvons toutes et tous changer la manière dont nous abordons la communication à l'université. Parce que laisser l'université s'exprimer uniquement au masculin, c'est refuser d'y intégrer la société dans toute sa diversité identitaire. C'est, psychologiquement, en fermer la porte à tous ces « monstres » qui ne sont pas la norme – les femmes, les gays et lesbiennes, les transgenres, les *queers*, les personnes intersexuées, ainsi que tous ceux et celles qui ne se reconnaissent pas dans le genre masculin.

Il ne tient maintenant plus qu'à nous de faire les efforts nécessaires pour permettre à chacun – et surtout à chacune – de se sentir à sa place dans la structure académique, pour que l'université soit, plus que jamais, l'image de ce que l'avenir nous réserve, la société de demain dès aujourd'hui, et non pas une institution poussiéreuse qui se cramponne désespérément aux valeurs d'un passé que personne ne regrettera. C'est pourquoi il serait judicieux que les universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles élaborent et adoptent dès maintenant une charte en faveur de la création et de l'utilisation d'un guide de féminisation de la communication institutionnelle, académique et scientifique.